



## Acte de candidature à la Coupe de Paris 2025

L'acte de candidature est à adresser à la Fédération, au plus tard **le samedi 17 mai 2025**, accompagné des pièces suivantes :

- Un curriculum vitae ;
- Les justifications, le cas échéant, de participation à des concours ;
- Deux photographies en qualité HD, au format numérique, portrait ou buste.
- Jusqu'à 5 photographies de vos réalisations pour appuyer votre candidature
- Un chèque de 300 € de frais d'inscription, à l'ordre du Groupement des Artisans Fleuristes d'Île-de-France, qui ne sera encaissé que si la candidature est retenue ;

L'acte de candidature est à adresser par mail à [gafiledefrance@gmail.com](mailto:gafiledefrance@gmail.com).

Pour toute information, appelez le 01 40 40 25 00 ou par mail à [info@faf.fr](mailto:info@faf.fr)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Raison sociale de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Vous êtes :  Chef d'entreprise  Salarié(e)

Niveau :  CAP  BP  Brevet de Maîtrise  Autre

Avez-vous déjà participé à des concours ?  OUI  NON

Si OUI le(s)quel(s) : \_\_\_\_\_

Avez-vous obtenu un titre ?  OUI  NON

Si OUI lequel : \_\_\_\_\_

Je reconnais avoir lu et accepté en son entier le règlement général de la Coupe de Paris en vigueur.



**Groupement des  
ARTISANS  
FLEURISTES  
d'Île-de-France**

Date et signature, précédées de la mention manuscrite « Bon pour Accord »

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre candidature. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de la Fédération Française des Artisans Fleuristes (F.F.A.F.). Déclaration CNIL n° 1808741. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la F.F.A.F. - 17 rue Janssen – 75019 Paris - [info@ffaf.fr](mailto:info@ffaf.fr)

Ces données sont susceptibles d'être transmises à nos partenaires et membres (chambres syndicales, unions, associations et corporations de fleuristes). Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre.